



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Juin 2024

## Nombre de membres :

Conseillers : **29** L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
Présents : **18** prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET,  
Excusés : **9** Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du dix-sept  
Pouvoirs : **9** juin deux mil vingt-quatre.

## **Présents :**

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Stéphane MARLOT, Marie-Aude PEZERIL, Christelle PAKULIC, Mireille GOYET, Éric VIVIN, Marie-Paule DELLAROVERE, Jérôme ADAM, Frédéric SABATIER, Éric BARRAT, Thierry BAZZALI, Franck SULTAN, Magali BARBEAU, Denis BARROERO, Bernadette BONZOM, Jean-Claude METHEL, Maria-Madalena FARINA-MENDES DA SILVA, Christophe ANTONINI

## **Excusés avec pouvoir :**

Madame Catherine STEKELOROM a donné procuration à Madame Mireille GOYET

Monsieur Antoine BRUNO, a donné procuration à Madame Marie-Aude PEZERIL

Monsieur Patrick LAMBERT a donné procuration à Monsieur Frédéric SABATIER

Madame Sophie LAMBERT a donné procuration à Monsieur Jérôme ADAM

Madame Malika VIVIN a donné procuration à Monsieur Éric VIVIN

Madame Cindy GAUVIN a donné procuration à Monsieur Vincent GOYET

Madame Béatrice ALIPHAT a donné procuration à Monsieur Denis BARROERO

Madame Claudine DE RIVA a donné procuration à Madame Bernadette BONZOM

Monsieur Roger BERNET a donné procuration à Monsieur Jean-Claude METHEL

## **Absents :**

Julien DETREZ

Lucas GILLY

**Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane MARLOT**



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Juin 2024

**DCM N°2024-55 : Finances – Demande de subvention d’investissement à la Région Sud pour l’opération « étude d’opportunité concernant la réalisation d’un réseau de chaleur urbain en centre village »**

**Rapporteur : Vincent GOYET**

Il est rappelé que la commune dans le cadre de sa politique de transition énergétique étudie toutes les possibilités permettant de mutualiser les besoins énergétiques, réduire les coûts pour les usagers et limiter les émissions de CO2.

La commune souhaite également anticiper les futures contraintes énergétiques et environnementales.

Avant de se lancer dans les travaux d’aménagement du centre-village la commune se donne pour objectif de réaliser une étude d’opportunité sur les potentialités de création d’un réseau de chaleur urbain afin d’éventuellement prévoir les réservations nécessaires à sa mise en œuvre.

Il est précisé que cette étude d’opportunité menée avec l’aide de bureaux d’études spécialisés en énergie et environnement permettra :

- D’évaluer les besoins énergétiques actuels et futurs du centre village.
- D’identifier les sources potentielles d’énergie renouvelable à exploiter pour le réseau de chaleur.
- De déterminer la faisabilité technique et économique du projet.
- De proposer des scénarios d’implantation et de gestion du réseau de chaleur.

Les dépenses liées à la réalisation de cette étude pouvant faire l’objet d’un financement de la Région Sud sont estimées à 8 900,00 € HT.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

ORGANISMES	TAUX	MONTANT
<b>Financement externe</b>		
Région Sud	70 %	6 230,00 euros
<b>Autofinancement</b>		
Commune de Saint Mitre les Remparts	30 %	2 670,00 euros
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>8 900,00 euros</b>



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Juin 2024

Monsieur le Maire propose donc aux membres du conseil municipal d'autoriser M. le Maire à solliciter l'aide de la Région Sud pour cette étude, selon le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

## L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu** la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement,
- Vu** le plan Climat-Énergie Territorial,
- Vu** les objectifs de développement durable de la commune,

## Considérant

- La nécessité de développer des solutions énergétiques durables et respectueuses de l'environnement,
- L'intérêt de promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables,
- La volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer l'efficacité énergétique au sein du village,
- L'opportunité de réaliser un réseau de chaleur urbain pour optimiser la distribution de chaleur dans le centre du village,
- La possibilité d'obtenir une aide maximale de la Région Sud correspondant à 80 % du montant des achats décrits précédemment.

## Le Conseil Municipal, à l'Unanimité,

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel qui prévoit un financement externe de la Région Sud 70%, pour un montant de 6 230 € et un autofinancement de la Commune de 30% pour un montant de 2 670 €.

**DECIDE** de déposer une demande de subvention auprès de la Région Sud, pour un montant d'études s'élevant à 8 900 € HT ;

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits en section d'investissement sur le budget communal des exercices 2024 ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.**

La secrétaire de séance,  
Stéphane MARLOT

Délibération n° 2024/55

Le Maire,

Vincent Govet

Accusé de réception en préfecture  
013-2111300983-20240624-DEL2024-55-DE  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

